

VIE ASSOCIATIVE

UNACITA

L'Assemblée générale se tiendra **le samedi 4 mars 2023** au restaurant « Le Lion d'Or ». Rendez-vous à 11 heures.
 Au programme :
 Recouvrement des cotisations
 Mot du Président.
 Rapport financier.
 Questions diverses.
 L'assemblée sera suivie d'un repas.
 Inscriptions au restaurant tel 02-97-42-24-19
 ou au 02-97-42-26-18 pour le samedi 25 février

PLUMELEC BASKET CLUB

Matches du dimanche 12 février :
U18 région reçoivent Lorient en Coupe de Bretagne à 15h30 :
 Délégué : Lionel GRAVIER
 Table : Eva LE CALLONNEC, Marie COGARD et Laurine ETIENNE
 Arbitres : Officiels

LA MELECIEENNE

Dimanche 12 février 2023
Equipe A : reçoit LE ROC SAINT ANDRE, à 15h, au stade de la Madeleine.
Equipe B : reçoit PLAUDREN RAH KOED 3, à 13h.

CLUB DU BON ACCUEIL

Mardi 14 février 2022 : Assemblée générale suivie d'un loto, jeux de cartes et goûters, à 14h, à la salle polyvalente.
 Contacts : Joëlle au 02.97.42.20.67—Patricia : 02.97.40.34.15

DON DE SANG

Collecte de sang à Plumelec **le mardi 21 février de 15h à 19h,**
salle polyvalente, route de Josselin
 Prise de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

NOUVEAU A PLUMELEC

Virginie et Jessica Coutellec,
 conseillères indépendantes en immobilier pour le réseau SAFTI.
Contacts :
Virginie Coutellec : 06 32 00 03 93 / virginie.coutellec@safti.fr
Jessica Coutellec : 06 65 71 35 96 / jessica.coutellec@safti.fr

APEL SAINT MELEC : RANDO PÉDESTRE GOURMANDE

La randonnée pédestre gourmande aura lieu le **dimanche 12 mars 2023.**
 10-12-14 km avec 3 points de ravitaillement.
 Départ entre 10h et 11h à l'école Saint Melec.
 Adulte 12€ : soupe, galette, saucisse, pomme, dessert, boisson
 Enfant 6€ : soupe, jambon, chips, pomme, dessert, boisson
Sur réservation uniquement avant le 9 mars au soir.
Renseignements au 06 11 80 20 77 ou 06 59 62 62 85

MAILLES EN L'AIR

Loisirs créatifs / Tricot au crochet.
 Mailles En l'Air est rattaché à l'association Oxygène !
 Le fonctionnement du groupe ne change pas : apprentissage, conseils, approfondissement de la technique du crochet, dans un esprit convivial.
 Chaque participant pourra s'inscrire gratuitement pendant une session auprès des responsables du groupe pour devenir membre d'Oxygène.
Rendez-vous le mercredi de 17h à 19h45 salle polyvalente de Plumelec - salle de réunion 50m² (portillon du 1er terrain de

AMICALE LA CLAIÉ

Vide grenier : prenez date !
 "L'amicale la Claie organise **le dimanche 19 mars 2023 un vide-grenier au complexe sportif de la Madeleine.** Si vos placards débordent et que vous souhaitez faire du tri, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent pour une réservation ou une demande d'information par téléphone au 07 78 40 59 71 ou 06 20 19 59 73, ou par mail à amicalelaclaie@outlook.fr

PENSÉE DU JOUR

**« Moi je m'en moque
 J'envoie valser
 Les trucs en toc
 Les cages dorées
 Toi quand tu me serres très fort
 C'est comme un trésor
 Et ça, et ça vaut de l'or. »**

*Paroles de la chanson de Zazie
 « J'envoie valser »*

CONTACTS UTILES



Médecin généraliste : Docteur TOHANEAN - 07 81 57 00 25
 Sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h30-12h / 16h-19h
Permanence infirmières : 8h à 10h30 du lundi au vendredi
 Tous les soins se font sur rendez-vous :
 02 97 42 21 89

Kinésithérapeutes :
 Cabinet COURONNE, FRESNAIS 02 97 42 29 92
Kinésithérapeute-ostéopathe : M. COURONNE _ 02 97 42 29 92
Ostéopathe : Mme JOANNIC _ 02 90 73 30 23
Pédicure-podologue : M. BOURBIAUX
 06 99 04 11 33
Orthophonistes :
 Mme VILLEDIEU _ Pôle médical : 06 52 59 73 11

Dentiste : M. PITON 02 97 41 43 24
 Prise de rendez-vous de préférence par mail à piton_stephane@orange.fr ou par téléphone lundi, mardi, jeudi et vendredi. Consultation les jeudi et vendredi au 40 Fontaine Vallon
ADMR : Service de soins _ 02 97 42 30 05
 Service d'aide à domicile _ 06 88 87 52 24
AMPER : Services à domicile _ 02 97 61 45 85
Ambulances Taxis Services : 02 97 38 68 19
Pompes funèbres :
 POMPES FUNEBRES DE LANVAUX _ 02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33
 POMPES FUNEBRES LE FUR _ 02 97 53 03 20
Déchèterie de Brénolo : 02 97 60 42 29
 8h30-12h30/14h-18h du lundi au samedi. Fermé le jeudi.

Mairie de Plumelec _ 02 97 42 24 27 _ www.plumelec.org
Facebook et Twitter : ville de Plumelec
Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h (sauf juillet et août)
Courriel : fg.mairie@plumelec.fr

BONNES VACANCES !



Feuille communale d'informations

Semaine 6/2023
vendredi 10 février 2023

LE MOT DU MAIRE

PISCINE DE PLUMELEC

Le conseil municipal s'est positionné sur le devenir des bassins ludiques de natation de plein air, dit piscine de Plumelec, pour la saison estivale 2023 et au-delà. Afin de décider objectivement, la commission en charge de cet équipement a partagé, avec à l'appui de ses réflexions, les chiffres de fréquentation, les bilans financiers et les prévisions des travaux à prévoir.

Cette analyse s'impose chaque début d'année civile afin de prévoir les recrutements de personnel saisonnier et de programmer les travaux nécessaires pour une exploitation en pleine sécurité et en confort pour l'été suivant.

La commission qui préconisait encore l'ouverture en 2022 malgré un déficit record en 2021 et déjà des avis mitigés, a été unanime sur une proposition de fermeture définitive cette année. Les bilans financiers déficitaires récurrents et croissants sont pour l'essentiel dans le choix décisif. Ces déficits pèsent lourds dans le fonctionnement général annuel de la commune pour seulement quelques semaines d'exploitation au détriment de projets structurants et utiles pour les douze mois d'une année.

La solution de confier la compétence de cet équipement à la communauté de communes a été envisagée et questionnée. Ainsi, l'unique avantage de cette perspective résiderait dans le transfert de la gestion, personnel, entretien, réparation, alors que la commune de Plumelec, propriétaire, resterait redevable ad vitam aeternam du résultat de la moyenne des trois derniers bilans.

Les bilans de fonctionnement oscillent selon les années, alors que les fréquentations des usagers sont tributaires de la météo, puisque cet équipement est de plein air.

La solution de couvrir l'équipement, intégrant le toboggan ou non, a été une réflexion vite abandonnée. L'opération présageait un coût conséquent, accentué par la conception originale et particulière du site, sans perspective d'optimisation de coût d'exploitation, expériences d'équipements couverts pris en référence.

La construction, par les communautés de communes, de piscines couvertes récentes à Elven et Malestroit, en compléments des piscines existantes de Grand-Champ et de Locminé, ainsi que la construction croissante de nombreuses piscines privées ont également pesé dans la décision. La réflexion de proposer une fréquence de service de transport collectif vers des équipements publics est, de fait, apparue plus pertinente et est à étudier.

La solution de s'orienter vers une Délégation de Service Public (DSP), c'est à dire de confier la gestion et l'entretien à un gestionnaire privé a été émise. Cette idée a vite été abandonnée alors que les tarifs, privés, pratiqués s'éloignent des budgets moyens des familles et que plusieurs expériences ont été désastreuses ces dernières années, impactées par la crise sanitaire et l'augmentation des coûts de l'énergie.

Les charges de fonctionnement de la commune sont pour 50% des charges de personnel tous services confondus qui alertent sur les priorités de services apportées à l'ensemble des Méléciens. La pertinence d'un tel équipement de nos jours interroge, même s'il est apprécié de quelques voisins immédiats ou de touristes en villégiature, qui jouissent uniquement des avantages. Aucun indice économique ne permet d'estimer une incidence notable sur le commerce local.

Cet équipement a été mis en service à l'été 1997 pour un coût de construction final de 8 486 040 Francs, subventionné à environ 50%. Comme tout équipement public, il impose toujours des travaux de rénovation, de mises aux normes et des remplacements de pièces de machineries, générant des déficits. Mais à la différence des autres équipements publics, il est utilisé sur une période très courte impactant le budget annuel de la commune, bilans à l'appui ci-après :

| ANNÉES | JOURS OUVERTS | ENTRÉES (cours, public, scolaires) | MOY/JOUR | DEPENSES | RECETTES | RESULTATS |
|--------|---------------|------------------------------------|----------|--|-------------|--------------|
| 2010 | 73 | 10 023 | 137 | | | |
| 2011 | 76 | 8 648 | 114 | | | |
| 2012 | 76 | 9 096 | 120 | | | |
| 2013 | 75 | 11 939 | 159 | | | |
| 2014 | 76 | 8 153 | 107 | 82 002,59 € | 23 610,80 € | -58 391,79 € |
| 2015 | 91 | 8 931 | 98 | 92 642,20 € | 25 926,20 € | -66 716,00 € |
| 2016 | 92 | 10 201 | 110 | 95 326,27 € | 31 135,50 € | -64 190,77 € |
| 2017 | 64 | 6 097 | 95 | 120 897,20 € | 23 523,50 € | -97 373,70 € |
| 2019 | 64 | 7 686 | 120 | 103 537,44 € | 28 394,00 € | -75 143,44 € |
| 2019 | 64 | 7 442 | 116 | 116 159,65 € | 28 821,50 € | -87 338,15 € |
| 2020 | | | | Fermeture administrative cause crise sanitaire | | |
| 2021 | 69 | 3 679 | 53 | 113 236,64 € | 14 623,00 € | -98 613,64 € |
| 2022 | 69 | 3 472 | 50 | 112 791,61 € | 22 453,00 € | -90 338,61 € |

Le constat est sans appel lorsque l'on totalise les huit dernières années connues précisément, pour un déficit de 638 106.00 €, soit un déficit moyen de 80 000 €.

C'est donc résigné, mais responsable, que le conseil municipal a décidé, par 21 voix pour et une abstention, la fermeture définitive de la piscine, avec mise en sécurité des lieux. Ainsi, les bassins seront vidés et comblés, le toboggan démonté, et l'ensemble du site et des bâtiments feront l'objet de réflexions quant à leurs utilisations pérennes. Ce site proche des équipements sportifs et festifs, essentiellement dédiés aux associations et au public trouvera sûrement sa destinée alors que le foncier bâti va se faire rare et cher les prochaines années.

J'espère par cet exposé avoir éclairé les esprits déçus des uns, les esprits conscients et les esprits contrariés.

Votre maire.

ACTUALITÉS

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022 est visible sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet depuis sa validation au Conseil Municipal du 30 janvier 2023.

SEANCE DU 30 JANVIER 2023

Etaient présents : M. Hamon -Maire-, M. Le Callonec -Adjoint-, Mme Le May -Adjointe-, M. Guillo -Adjoint-, M. Lamarre -Adjoint-, Mme Gicquello -Adjointe-, Mme Jégo, Mme Guillou, Mme Siefridt -Conseillère déléguée-, M. Prado, M. Le Vigueloux, Mme Guillouët, Mme Pédron, M. Dubot, M. Tastard, Mme Petit-Pierre, M. Brunel.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Loho -Adjointe- à M. Hamon- Maire, Mme Danet à Mme Jégo, Mme Le Borgne à Mme Petit-Pierre, M. Goibier à M. Dubot.

Absents n'ayant pas donné pouvoir : Mme Garaud, M. Juhel -Conseiller délégué.

Secrétaire de séance : Mme Gwendoline Petit-Pierre.

Quorum : 8

DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2023

202300130-01 * PV SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022.

20230130-02 * COMMUNE : DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET.

20230130-03 * EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL : ACQUISITION DE TERRAIN.

20230130-04 * MISE EN RESEAU DES MEDIATHEQUES : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS.

20230130-05 * RENOUELEMENT CONVENTION ENTRE CMC ET LA COMMUNE POUR LA MISE A DISPOSITION DU SERVICE ADS.

20230130-06 * SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUTO CLUB MELECIEN.

20230130-07 * MODIFICATION STATUTS MORBIHAN ENERGIES.

20230130-08 * DEVENIR DE LA PISCINE.

20230130-09 * TARIFICATION ESCAPE GAME.

20230130-10 * DECISIONS DU MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE SIGNATURES.

OPÉRATION SAINT VALENTIN

Vous avez carte blanche pour adresser à votre bien aimé (e) un message d'amour et de tendresse ! Vos messages seront visibles les 12-13 et 14 février sur le panneau lumineux. Le message (maxi 95 caractères) est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **pour le 10 février inclus** et sera signé par un pseudo ou des initiales. Le flyer pour inscrire votre message est disponible à la mairie, dans les commerces et sur le site internet www.plumelec.org

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Spéciale Saint Valentin en mode recyclage

6 artisans exposeront leurs créations diverses et variées à partir d'objets, vêtements et matières recyclées. La boutique se tiendra à l'ancienne cantine, Place du Menhir :

- **vendredi 10 février de 15h à 19h**

- **samedi 11 février de 10h à 19h**

- **dimanche 12 février de 10h à 18h**

Entrée libre. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 06 67 17 94 92

A noter : l'association Plum'échange et la boutique Mégane éthique s'associent à cette initiative. Ainsi le local de Plum'échange sera ouvert le vendredi 10 février de 15h à 19h, le samedi 11 février et le dimanche 12 février de 10h à 13h et de 14h à 18h. Pendant ces journées, l'association ne prendra pas de dons.

La boutique Mégane éthique sera ouverte le dimanche 12 février de 10h à 12h.

CONCOURS PHOTO 2023 : A VOS APPAREILS !

Le concours photo 2023 se déroulera jusqu'au lundi 15 mai inclus.

Le thème est «Terre de jeux 2024 » : « Les collectivités seront le cœur battant des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ». Cette formule est signée Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des jeux olympiques et paralympiques.

Comme de nombreuses autres collectivités, Plumelec arbore ainsi le label « Terre de Jeux 2024 » qui vise à « diffuser l'esprit olympique » au-delà de Paris.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs méléciens et hors commune. Le règlement du concours et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site internet www.plumelec.org ou à la mairie.

A vos appareils donc pour réaliser des clichés autour du sport à Plumelec !

Les photos en format JPEG, accompagnées de la fiche d'inscription peuvent être envoyées par courriel à fg.mairie@plumelec.fr ou déposées à la mairie via une clé USB.

CHOIX DU FILM POUR LE CINÉMA DE PLEIN AIR

Donnez votre avis !

Une séance de cinéma de plein air aura lieu le dimanche 29 juillet prochain. Vous êtes invités à y participer nombreux ! Nous vous invitons à choisir **jusqu'au samedi 18 février** le film que vous souhaiteriez voir dans la liste suivante :

- Kaamelott, comédie de 2021

- Délicieux, comédie de 2021

- Top Gun : Maverick, film d'aventure de 2022

- Le loup et le lion, film familial de 2021

Vous pouvez envoyer votre réponse par mail à fg.mairie@plumelec.fr, sur la page Facebook de la commune ou sur papier libre dans la boîte aux lettres de la mairie. A vos votes !

MAISON DE L'ENFANCE

Les vacances d'hiver à la maison de l'enfance se dérouleront du **lundi 13 février au vendredi 24 février inclus**. Des stages, des sorties et des animations sont proposés. Venez en profiter ! Les inscriptions sont ouvertes. Le programme et les informations pratiques sont disponibles sur le site internet www.plumelec.org rubrique enfance jeunesse, sur l'application panneau pocket ou directement à la maison de l'enfance. **Ouvert aux enfants scolarisés et ce jusqu'à 12 ans.**

PASS CULTURE

A découvrir, pour les jeunes entre 15 et 18 ans :

Le pass Culture, à partir d'une application à télécharger, vous permet grâce à la géolocalisation, de visualiser toutes les offres culturelles qui vous sont offertes : concerts, théâtre, livres, jeux vidéos, pratiques artistiques...Comment en bénéficier ? Vous avez entre 15 et 18 ans ? Vous résidez en France ? Si vous répondez à ces deux critères, l'état vous octroie une enveloppe évolutive, jusqu'à 300 € l'année des 18 ans, à dépenser sur le site [pass Culture](http://pass.culture.fr)

Informations disponibles sur www.pass.culture.fr

UTILISATION D'APPAREILS BRUYANTS

Selon l'arrêté préfectoral "relatif à la lutte contre les bruits de voisinage" conformément à l'article 21 de la section 7, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants: **du lundi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.** En dehors de ces tranches horaires, tout contrevenant s'expose à un procès verbal. Pensons au bien-être de tous en faisant preuve de bon sens!

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rappel : les horaires de l'agence postale communale sont les suivants :

Lundi : 9h-12h / 13h30-16h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h.

INTERCOMMUNALITÉ

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Les barrières en déchèterie sont fonctionnelles. Désormais, vous devez présenter votre badge (le même que celui utilisé pour les conteneurs d'ordures ménagères) pour accéder à toutes les déchèteries de Centre Morbihan Communauté.

HUB ENERCO

Le Hub Enerco, l'incubateur de Centre Morbihan Communauté situé à Locminé, propose un accompagnement à la création et au développement d'entreprise éco-engagées, en lien avec les enjeux primordiaux de développement durable, environnementales et d'économie circulaire. Les dossiers de candidature sont à télécharger sur notre site internet www.hubenerco.bzh jusqu'au **24 février 2023**. 10 lauréats peuvent être sélectionnés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Emmanuelle GUEZENEC – 02.97.48.50.16

OFFRES D'EMPLOI CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Chargé d'accueil et assistant des services à la population (H/F)

Statut : Titulaire ou contractuel

Grade : adjoint administratif.

Durée de travail hebdomadaire : lundi-mardi-jeudi-vendredi – samedi matin - 35 heures

Lieu de travail : Mairie de PLUMELIN

Date limite de candidature : 6 mars 2023

Deux agents de service polyvalents (H/F)

Statut : CDD de 6 mois - Titulaire ou contractuel

Durée de travail hebdomadaire : 25 heures

Lieu de travail : Mairie de PLUMELIN

Rémunération : selon les conditions statutaires + régime indemnitaire

Date limite de candidature : 28 février 2023

Chef du service Achat/Finances (H/F)

Statut : Titulaire ou contractuel

Grade : Attaché.

Durée de travail hebdomadaire : Temps complet : 35 heures

Lieu de travail : siège Kerjean LOCMINÉ.

Rémunération : selon les conditions statutaires + Prime mensuelle (IFSE) et annuelle (CIA) + Participation financière à la mutuelle et la prévoyance

Date limite de candidature : 5 mars 2023

L'intégralité de ces offres est consultable sur le site internet www.emploi-territorial.fr

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation) en indiquant la référence de l'annonce par mail : rh@cmc.bzh ou à l'adresse postale suivante : Monsieur le Président - Centre Morbihan Communauté - Zone de Kerjean BP 10369 - 56503 LOCMINE CEDEX

DÉFI ZÉRO DÉCHET VERT

Le service prévention des déchets de Centre Morbihan Communauté propose un nouveau défi de réduction des déchets d'avril à juin 2023. Dix foyers du territoire seront accompagnés vers une utilisation de leurs déchets verts comme une ressource au jardin. Ludique, enrichissant et gratuit, ce défi est ouvert aux candidatures **jusqu'au 19 mars prochain**. Les informations et la fiche de candidature se trouvent le site internet www.centremorbihancommunaute.bzh

TROUVER UN JOB CET ÉTÉ : C'EST LE MOMENT !

Réunions d'informations :

Mardi 14 février de 10h à 12h à l'Espace France Services de Saint Jean Brévelay

Mardi 21 février de 10h à 12h à l'ERF France Services de Locminé.

Inscription au 02 97 44 29 65

MOBILITÉ : CRÉATION D'UN COMITÉ DES PARTENAIRES

Centre Morbihan Communauté dispose de la compétence Mobilité. Dans ce cadre, la collectivité élabore un Plan de Mobilité simplifié. C'est quoi un PdMs ?

C'est un outil stratégique pour organiser les mobilités dans les villes moyennes et les territoires ruraux.

Il s'agit de :

Rendre effectif le droit à la mobilité pour l'ensemble des habitants

Intégrer les spécificités du territoire

Faire un état des lieux des actions déjà existantes

Définir les actions prioritaires à mettre en place

Prendre en compte les plans de mobilité employeurs et autres mesures de politiques plus transversales, telles que l'urbanisme, l'environnement etc.

Dans ce cadre, un Comité des Partenaires va être mis en place.

Celui-ci est instauré par Centre Morbihan Communauté. Il est consulté au moins une fois par an avant toute évolution de l'offre de mobilité mise en place, des orientations de la politique tarifaire ou encore de la qualité des services et l'information.

A savoir :

Deux habitants du territoire seront tirés au sort pour faire partie de ce comité !

Vous souhaitez en faire partie ou simplement en savoir plus ? Rendez-vous sur :

<https://www.centremorbihancommunaute.bzh/vivre/transport-mobilite/plan-de-mobilite-simplifie/>